

1ères dispositions à mettre en œuvre pour limiter la prédation par le loup et sa récidence (en l'absence de chiens de protection)

Avertissements : le comportement des loups peut être différent d'un animal à l'autre. Leur réceptivité aux techniques d'effarouchement et moyens de protection est donc différente.

Les mesures proposées ci-dessous ont été recueillies auprès d'éleveurs en zone à loup. Elles ont été testées et jugées fiables, avec un bon rapport efficacité/temps/coût même si nous ne pouvons en garantir l'efficacité à 100%. Elles permettent une première protection en attendant la mise en place de chiens de protection, considérés comme le moyen le plus efficace contre les loups.

1 - Créez 1 ou plusieurs parcs de regroupement nocturne

Le milieu de nuit, période d'activité intense des loups est le plus favorable aux attaques. En l'absence d'un bâtiment **clos ou surveillé**, regroupez vos animaux en **parc de nuit électrifié**. Ces parcs « mobiles » sont installés temporairement à proximité des zones pâturées le jour.

Deux méthodes:

- **parc avec filets anti loup** de 1,50 m de haut
- **parc à double enceinte** : deux lignes de filets classiques (0,90 – 1,20m), espacées de 1,50m. En l'absence de CPT et de filets hauts, cette méthode apporte un niveau d'efficacité intéressant en gênant le franchissement (saut) par le loup.

Dans les 2 cas : prévoir des parcs circulaires, assez grands (2-3m² par brebis) pour éviter que les animaux stressés ne se bloquent dans les coins ou ne détruisent l'enceinte. Vérifier à l'aide d'un testeur que le courant circule correctement sur toute la clôture (4000 volt mini).

Voir aussi : <https://idele.fr/parc-double-enceinte>. la distance entre lignes est ici de 5 m pour y mettre les CPT.

Pour augmenter l'efficacité : l'effarouchement lumineux par fox lights ou, moins cher, des projecteurs solaires à LEDS avec détecteur de mouvement.

Remarque : Les dispositifs d'effarouchement (flash lumineux, fladry...) jouent sur la néophobie (peur de la nouveauté). Leur efficacité a une durée limitée car le loup finit par s'y habituer.



PLAN DE PREVENTION
DU RISQUE DE PREDATION

POUR PRÉSERVER L'ÉLEVAGE EN EXTÉRIEUR ET UNE ALIMENTATION LOCALE DE QUALITÉ

2 - Renforcez les clôtures des parcs de pâturages

Les attaques de jour ne sont pas exclues et dépendent de l'utilisation de l'espace par le loup.

Privilégiez les parcelles aux clôtures les plus fiables mais sachez que si, théoriquement, un loup chercherait d'abord à passer par-dessous, l'expérience montre qu'il finit toujours par savoir grimper, sauter plus de 1,20 m ou sauter entre les fils électriques. De plus, l'épaisseur de sa fourrure nécessite une installation électrique conséquente et sans faille.

- au moins 4 fils électrifiés : 20 cm max en bas, 1,20 m de haut
- réparez et électrifiez vos URSUS (fil en bas, en haut)

Infos techniques/coûts/temps par système de clôtures sur : <https://www.loup-elevage-plaine.fr/moyens-de-dissuasion-exp%C3%A9rimentations-1/>

3 – Surveillance renforcée

La présence humaine dissuade certains loups. Malheureusement ce n'est pas le cas pour tous. Le gardiennage/surveillance sans chien de protection et non armé ne peut donc être considéré comme un moyen de protection efficace sur tous les loups.

La présence humaine récurrente ou permanente auprès du troupeau permet de limiter les dégâts causés par une attaque si le gardien/berger/surveillant peut intervenir pour mettre le prédateur en fuite. Elle permet aussi d'intervenir rapidement pour soigner les animaux blessés et retrouver ceux qui se sont éventuellement échappés.

Mais la surveillance des troupeaux en dehors des zones d'estive n'est pas une pratique courante. Elle est excessivement chronophage. Sa mise en œuvre doit être économiquement supportable, à adapter au contexte et aux aides potentielles (coup de mains des habitants du territoire ou collectivités locales).

Il faut aussi envisager le regroupement de lots de plusieurs éleveurs afin de partager ce temps de surveillance.

4 – Réseau d'entente, suivi et pistage

Il est important de connaître l'animal qui vit autour de votre ferme (fréquences de passage, nombre d'individus...) pour ajuster la protection et la défense à la pression de prédation locale et éviter un investissement non adapté. Pour cela la mise en place de pièges photos est très utile.

La création d'un réseau d'entente territorial regroupant les habitants et usagers du territoire (promeneurs, chasseurs, vttistes...) permet la recherche d'indices de présence pour enrichir les connaissances sur le loup et son mode d'occupation du milieu. Les adhérents peuvent être sollicités pour installer les moyens de protection ou améliorer leur efficacité (installation, entretien de clôtures, aide au gardiennage, aide à l'acceptation par les riverains...).

5 - Et après ? Préparer la protection à long terme

a. Diagnostiquer les forces et faiblesses de son système global d'élevage

La mise en place de moyens de protection durables et efficaces doit être précédée d'une analyse de vulnérabilité de l'exploitation pour les adapter aux impératifs de chaque système.

- formation collective finançable par le VIVEA et entretien individuel CIVAM PPML
- diagnostics financés en cercle 2 du PNA

b. Modifier les pratiques les plus à risques

c. Lancer son projet d'accueil de CPT et préparer la ferme et le troupeau - *Se former à différentes approches avant de se lancer !*

Si votre élevage peut accueillir des CPT, ne tardez pas à vous former et à préparer leur intégration à votre système.

Le chien de protection de troupeau (CPT) est en tout lieu et à toutes les époques, le seul moyen de protection vraiment efficace contre les prédateurs. Son apprentissage nécessite un minimum de 1,5 à 2 ans avant qu'il ne soit vraiment opérationnel face au loup. Trouver des CPT adultes déjà aguerris à la protection est difficile et prend du temps.

La formation et l'accompagnement sont indispensables pour « réussir votre 1er CPT » : efficace, sociabilisé, respectueux de l'homme et des clôtures.

- visites et écoute d'éleveurs expérimentés (plusieurs !)
- formations IDELE et/ou CIVAM PPML, autres intervenants
- nombreuses ressources accessibles sur le web: guide IDELE, synthèses du PPRP

d. Prévenir les conflits en préparant le terrain AVANT avec les autres usagers de l'espace (voisins, municipalité, chasseurs...)

e. Créer du collectif : la mise en place d'un Plan local de Prévention du Risque de Prédation permet de regrouper les éleveurs et habitants pour limiter au minimum acceptable les nuisances liées au retour des grands prédateurs et concourir à la sauvegarde de l'élevage traditionnel, composante vitale du territoire.

Document rédigé par l'équipe d'animation du Plan de Prévention du Risque de Prédation en Double et le concours d'éleveurs drômois – octobre 2024